



**IPAM**

Institut de la pertinence des actes médicaux

PROJET DE  
**RÉINVESTISSEMENT**

Projet no :  
**06**

Titre du projet	Adoption IPAM
Dossier médical électronique (DMÉ) – médecins spécialistes	RCG-0121-026 A RCG-0121-026 B RCG 0121-026 C
Spécialité(s) concernée(s)	Montant alloué/an
Toutes les spécialités	53 946 000 \$ 2021-2022 : 18 316 522 \$ 2022-2023 : 7 837 500 \$ 2023-2024 : 18 870 000 \$ 2024-2025 : 8 769 000 \$ 2025-2026 : 8 769 000 \$ 2026-2027 : 8 769 000 \$ 2027-2028 : 8 769 000 \$
	Début du projet
	2021-2022
Contexte	
Au cours des dernières années les médecins spécialistes ont vu leur pratique en cabinet augmenter substantiellement et l'intégration des DMÉ est devenu nécessaire à une meilleure organisation du travail.	
Description du projet	
Planification et déploiement d'un dossier médical électronique (DMÉ) intégré dans tous les cabinets de médecins spécialistes. Le DMÉ permettra notamment : <ul style="list-style-type: none"><li>- L'interopérabilité avec les résultats de laboratoires et d'imagerie médicale;</li><li>- L'utilisation de références électroniques et l'ordonnance électronique;</li><li>- Une meilleure gestion des rendez-vous;</li><li>- Le soutien à une approche multidisciplinaire;</li><li>- L'accès à des fonctionnalités spécifiques selon la spécialité;</li></ul> L'augmentation de la capacité des médecins spécialistes et une meilleure pertinence dans les soins par l'utilisation de notes et d'informations intégrées.	
Objectif(s)	
Améliorer la gestion de l'accès priorisé aux services spécialisés par une intégration des dossier médicaux électroniques (DMÉ) dans tous les cabinets de médecins spécialistes.	
Responsable de la mise en œuvre	
Ministère de la Santé et des Services sociaux	

Mis à jour : 2024-02-20

 Projet IPAM

 Projet GOUV-FMSQ 96,5 M\$

 Projet GOUV-FMSQ 112,4 M\$